

HISTOIRE

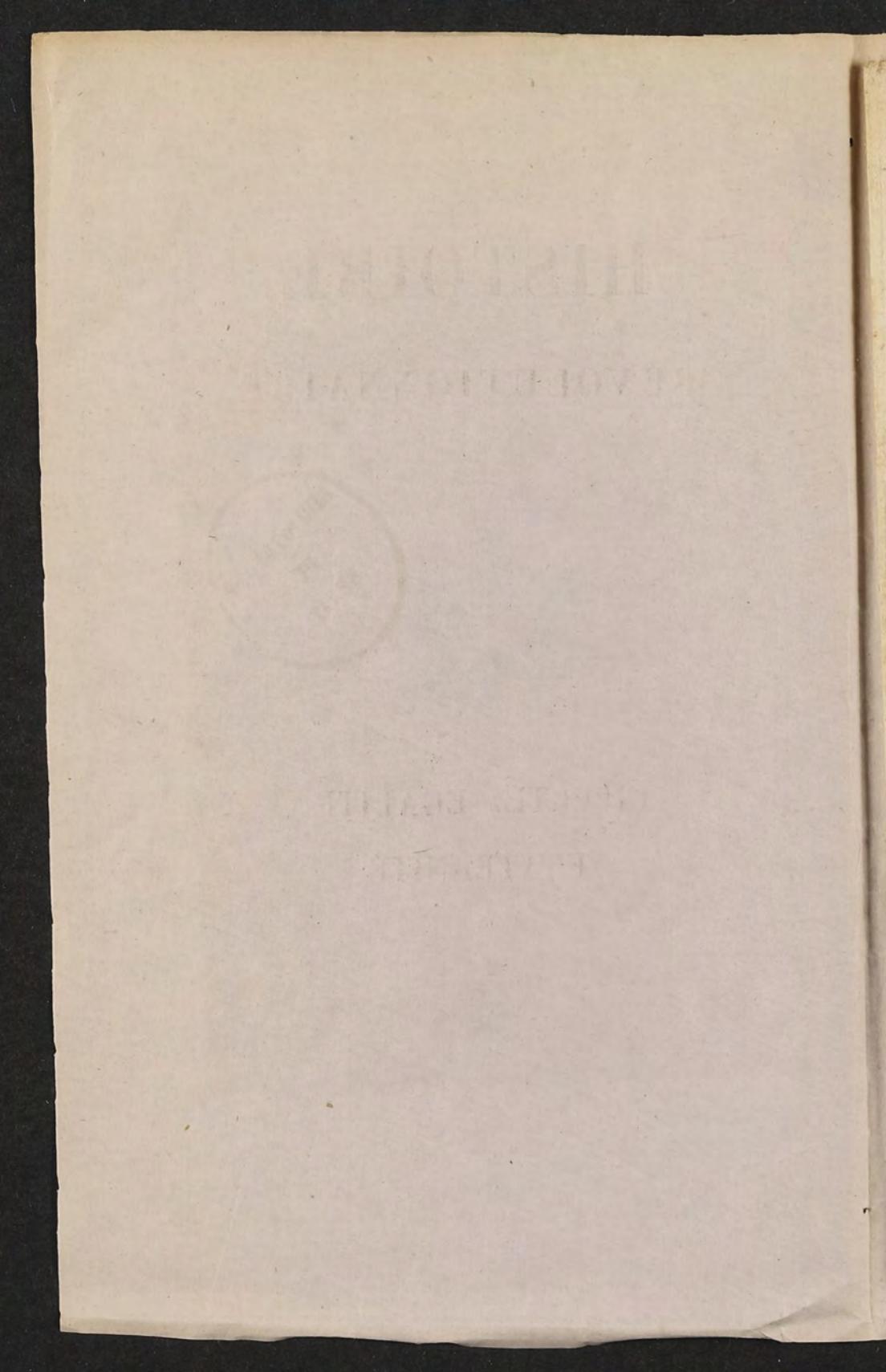
RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





ENTERREMENT
DES HUIT DERNIERS
FERMIERS GÉNÉRAUX.

LETTRE
ADRESSÉE A M. DE LESSART.

MONSIEUR,



PRÉPOSÉ à la conduite de nos finances , votre désir est de remplir cette pénible tâche , sans retomber dans les usages vicieux de l'ancien régime.

Mais le plan que vous avez adopté , pour faire exécuter la perception du produit des Douanes , me fait craindre que l'on ne soit parvenu à égarer , en cette occasion , votre zèle & votre patriotisme ; car , Monsieur , les huit Fermiers généraux que vous

A

mettez à la tête de cette administration , & les six Directeurs en chef , tirés de la même classe pour les seconder , ne peuvent être propres à l'exercice de ces fonctions : la science d'un ci-devant Perceuteur rigide des droits de l'ancien régime , dont toute l'intelligence alors se bornoit à en étendre les produits , pour accroître ses bénéfices personnels , ne peut vous présenter , dans son individu , la certitude des connaissances nécessaires pour remplir des places dont l'exercice mal dirigé , par le défaut de lumière dans ses agens , feroit perdre au Commerce & à la Nation tous les avantages qu'ils ont droit d'attendre , en ce moment , de cette nouvelle Administration des Douanes.

Vous ne pouvez , Monsieur , vous flatter de trouver les lumières propres à cette administration que dans une seule classe d'hommes , dans celle de nos Consuls , lesquels , par état , sont instruits de la science des tarifs. Ce ne peut être qu'avec les lumières de ces hommes instruits & réunis , que la Nation peut se trouver éclairée dans la quotité des droits à mettre sur toutes les marchandises , soit à

l'entrée, soit à la sortie du Royaume ; c'est par les lumières de ces mêmes personnes qu'elle peut éviter de tomber dans l'erreur de croire qu'elle a suffisamment imposé une marchandise , lorsqu'elle n'a pas de conviction que le droit qu'elle a établi chez elle , à l'entrée dans le Royaume , n'est pas amorti par les primes que peuvent accorder le Peuple d'où elles viennent ; ce qui alors (quand les primes ont lieu) doit mettre leur marchandise au pair du prix des nôtres , & par conséquent faire tort à nos Fabriques , par la facilité qui leur reste dans la concurrence.

Chez les Peuples nos voisins , les droits de Douane (& notamment en Angleterre , où ils rendent près de cent millions) deviennent nécessaires au revenu de l'Etat , par le défaut de moyen , de leur part , de pouvoir y suppléer comme nous ; au lieu que les droits de nos Douanes , arbitré pouvoir être d'un produit de vingt millions par an , ne sont pas , dans nos revenus , un objet aussi essentiel ; car ces produits ne doivent servir , chez nous , qu'à déjouer les loix commerciales des autres Peuples ,

afin de favoriser l'extension de notre Commerce.

Si, à cet effet, Monsieur, vous ne bannissez pas tout préjugé ancien, pour vous déterminer à employer les seuls hommes propres à éclairer la Nation sur ses intérêts, vous retarderez les progrès qu'elle peut faire vers le but auquel elle aspire.

Quatorze de nos Consuls, tirés des plus fortes Villes de Commerce de l'Europe, pour remplir les places que vous destinez aux suppôts de l'ancien régime, donneroient à la Nation, indépendamment des avantages que leur présenteroient leurs lumières, la certitude qu'ils inspireroient *seuls* aux Négocians étrangers, dans l'exercice de leur place, une confiance plus étendue; & cette recommandation feroit pour eux un appât de plus pour diriger de préférence leur Commerce avec notre Nation, puisqu'ils sau-
roient qu'en s'adreſſant aux Chefs de cette Admini-
nistration, ils auroient affaire à des personnes qui,
parlant leur langue, connoissant leurs usages & les
formes de leur Gouvernement, apprécieroient leurs
réclamations, & le degré d'intérêt que la Nation
auroit de les ménager.

Les revenus de nos Douanes , créés & administrés dans les principes ci-dessus , les Nations resteroient convaincues qu'elles ne pourroient plus espérer d'être traitées favorablement dans leur Commerce avec nous , qu'autant qu'elles favoriseroient le nôtre avec elles.

Certainement , Monsieur , vous ne pouvez vous empêcher d'être persuadé que l'on ne peut être suffisamment éclairé dans une matière de ce genre , sur-tout pour en conduire l'administration , que par les personnes qui , par état , sont accoutumées à apprécier les intérêts de leur Nation par ceux de leurs voisins , & non par ceux qui n'ont pu acquérir d'autre instruction que celle qu'en oppri-
mant les Contribuables on s'enrichit de leurs dépouilles .

Les Consuls étrangers , placés dans cette Admini-
stration , entretiendroient une correspondance suivie avec tous nos Consuls de l'Europe & des autres parties du globe , qui tous les instruiroient de la variété des tarifs étrangers , & les mettroient à même de surveiller jurnellement les intérêts de

la Nation , par la rectification suivie qu'ils feroient dans le cas de proposer pour nos loix commerciales. C'est ainsi , Monsieur , que vous arriverez à la perfection d'un bon tarif , & que la Nation déjouera tous les projets de ses voisins.

Messieurs les huit Fermiers généraux destinés à l'administration des Douanes , & qui n'ont pu parvenir à réunir à leur place la Recette générale des Impôts , viennent de faire une Pétition à l'Assemblée Nationale , pour lui offrir la remise du demi-denier qui leur est accordé sur certains bénéfices déterminés dans leur administration des Douanes : cet effort de leur part est très-mince , quant à leurs intérêts ; mais ils produiroient un bien plus essentiel à la Nation , si au lieu de cette Pétition , ils offroient leur démission , fondés , 1^o. sur leur peu de besoin dans le produit de ces places ; 2^o. sur leur insuffisance dans les lumières propres à les remplir ; 3^o. en convenant que les Consuls *seuls* sont en état de les occuper : ce feroit , par une sincérité de ce genre , & un désintéressement complet , qu'ils feroient

voir tout-à-la-fois , & leur patriotisme , & leur dévouement à la chose publique.

J'espère , Monsieur , que sans rien diminuer des égards que je vous dois , vous ne serez pas surpris si je profite de la voie des Journaux , pour faire part de mon opinion à mes Concitoyens , à qui j'en dois également compte ; lorsqu'ils auront calculé leurs véritables intérêts , ils vous manifesteront la leur .

Je suis avec respect ,

M O N S I E U R ,

Ce 12 Mai 1791.

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur , PH. M. MENGIN ,
*Rue du Fauxbourg Saint-Denis ,
vis-à-vis les petites Ecuries du Roi.*

